

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 6 septembre 2011

Date de convocation : 31 août 2011

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18 Présents : 10 Procurations : 3 Pour : 13 Contre : Abstention :

L'an deux mille onze, le 6 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

ABSENT : Jean-Jacques CLAVERIE

ESCUSES : Laurent AUBUCHOU, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Pierre DABAN, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Guy LABARRERE,

PROCURATIONS : Fabien BERARD à Pierre SAUBATTE, Pierre DABAN à Marc CANTON, Nicolas BUZY-VIGNAU à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

Lecture du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2011: adopté à l'unanimité.

1) Marché de voirie 2011-1 : acceptation du marché : *adopté à l'unanimité*

Suite au Marché à Procédure Adaptée pour les travaux d'entretien et grosses réparations de diverses voies communales, la commission d'appel d'offre réunie le 27 juin 2011 l'offre présentée par l'entreprise LAPEDAGNE a été retenue, pour un montant total HT de 352 075€ (tranche ferme 248 988.5, tranche conditionnelle 103 086.5€).

2) Subvention exceptionnelle : *adopté à l'unanimité*

Ce point à l'ordre du jour ayant été ajouté, avec l'accord de l'assemblée, il est décidé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Le Bocal de 1060,90 €.